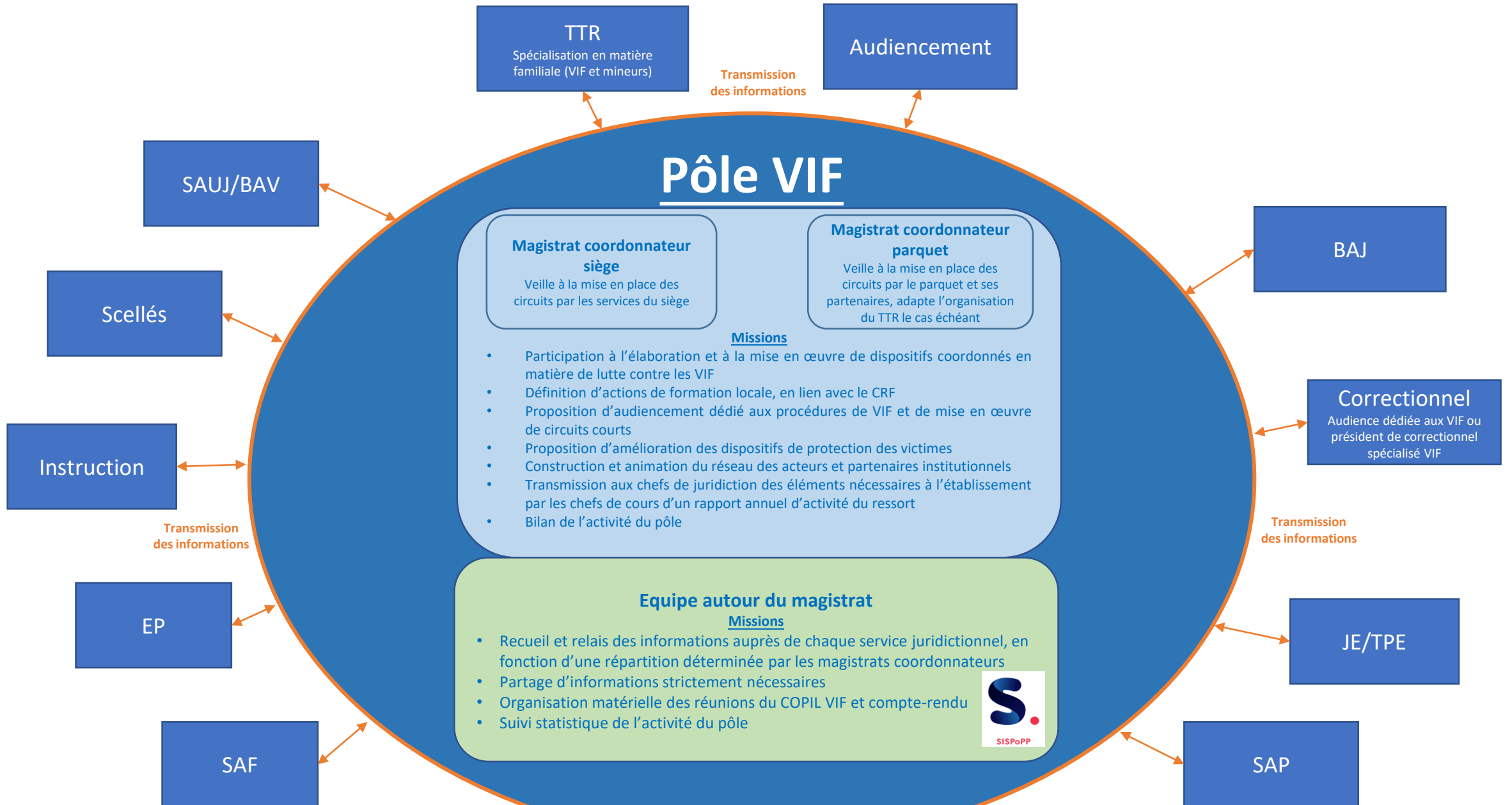
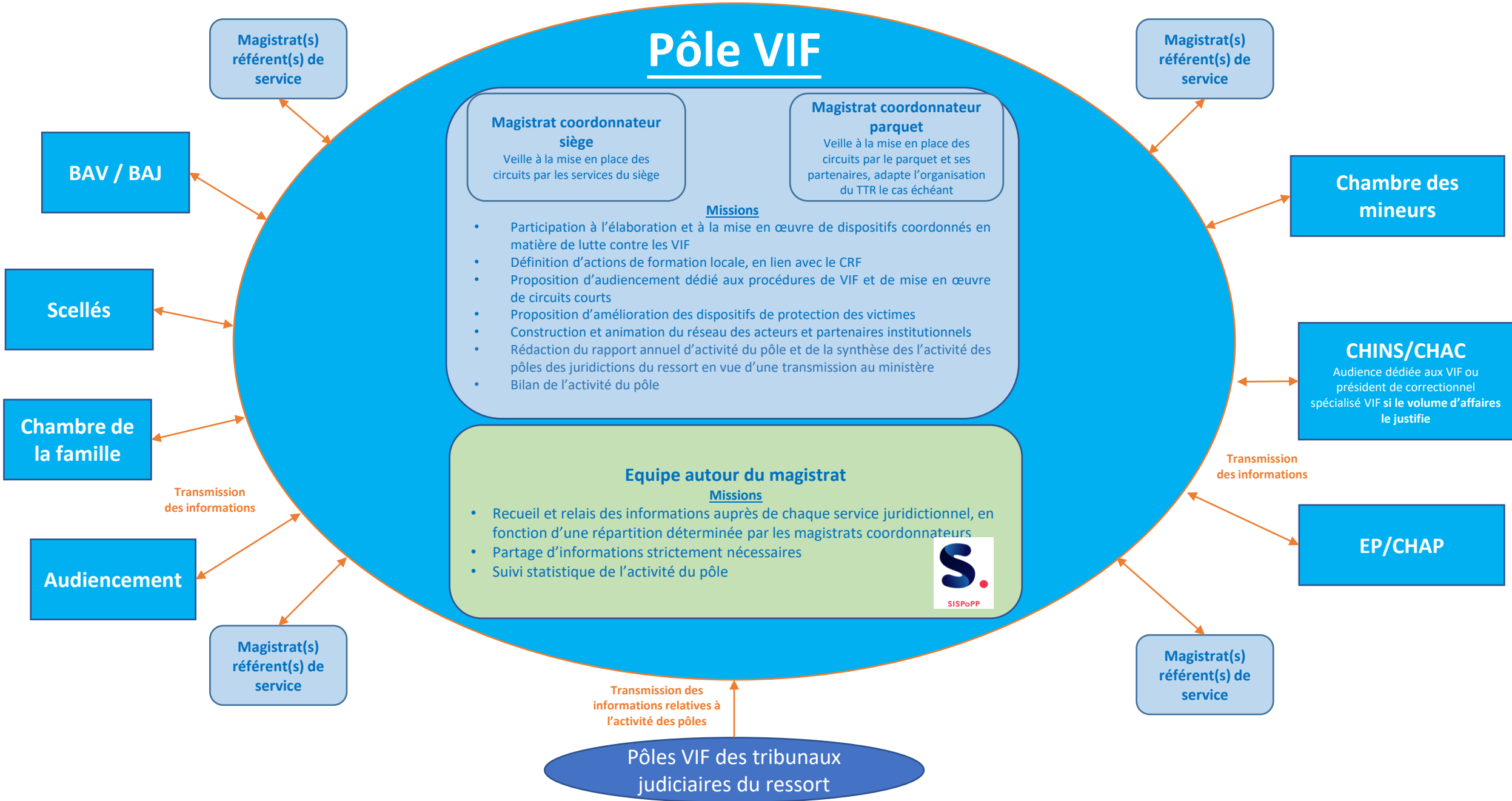


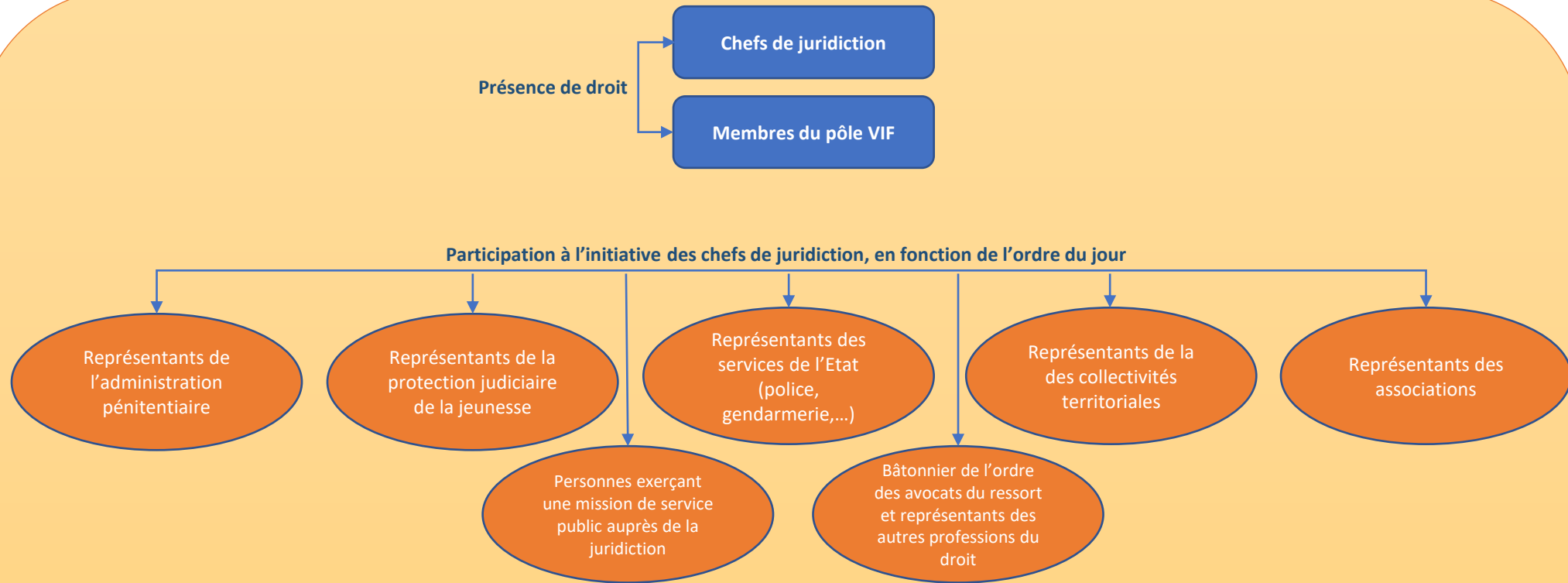
Proposition d'organisation du pôle transversal spécialisé VIF – Tribunal judiciaire



Proposition d'organisation des pôles VIF – Cour d'appel



Comité de pilotage de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF)



Missions

- Déterminer les actions coordonnées à mettre en œuvre pour lutter contre les violences intrafamiliales (VIF)
- Piloter la mise en œuvre et le suivi des dispositifs de lutte contre les VIF (TGD, BAR, ...)
- Contribuer à déterminer les moyens à mettre en œuvre pour le traitement des procédures judiciaires de VIF (TTR spécialisé, audiences dédiées,...)
- Proposer toute réorganisation visant à améliorer le traitement des VIF
- Procéder à la coordination, l'échange et le partage d'informations strictement nécessaires
- Procéder au compte-rendu et au relevé de décision écrit à la suite de chaque réunion